Incendie de Lubrizol I l'Union des victimes de Lubrizol se mobilise

lundi 18 mai 2020, par Thémis

C'est à l'issue d'une réunion publique le 18 octobre 2019 que l'Union des victimes de Lubrizol a été créée afin de mettre en place la défense collective des citoyens pour porter leur voix et obtenir réparation des préjudices subis à la suite de l'incendie de l'usine Lubrizol qui a eu lieu le 26 septembre dernier à Rouen et a notamment provoqué la propagation d'un nuage de fumée chargé d'hydrocarbures aux alentours.

Christophe Holleville, le premier habitant de Forges-les-Eaux à avoir porté plainte à la suite de ce drame, est à l'initiative de l'association, représentée par Maître Stéphane Barbier, et composée comme suit : Président : Bruno Leclerc (Buchy), Vice-président : Jacky Durieu (Beauvoir-en-Lyons), Secrétaire : Christophe Hollevile (Forges-les-Eaux), secrétaire adjointe : Isabelle Schartner (Serqueux), trésorière : Marie-Claude Duclos, trésorier-adjoint : Sébastien Guerrard.

Parmi les 30 personnes qui la compose sont également membres de l'association, à titre personnel, Michel Lejeune et Michel Gibaux, respectivement maires de Forges (commune ayant déjà porté plainte) et de Roncherolles-en-Bray (commune qui se trouve, quant à elle, en zone Natura 2000).

Bien décidée à obtenir des réponses de la part des autorités et de Lubrizol sur les conséquences de cet incendie et l'absence de mesures préventives ou même protectrices des riverains, l'Union déplore le manque de réaction et de communication consécutif à l'incendie et à la propagation de la fumée noire dans les communes de la région, dont des retombées de suies ont été constatées dans les exploitations et les eaux stagnantes environnantes.

C'est en effet après avoir fait intervenir un huissier pour constater la pollution sur sa terrasse et sa voiture que son secrétaire général, Christophe Holleville, s'est décidé à créer le collectif via un groupe sur facebook (que vous pouvez retrouver en cliquant ici), recueillant en moins d'une journée 148 adhésions, et plus de 900 aujourd'hui.

« Nous sommes pollués, nos sols aussi, nos animaux et sans aucun doute nos nappes phréatiques. Devons nous attendre la mort sans rien dire ? », résume-t-il.

Basée à Forge-les-Eaux (76440, sis 37 place Brevière), l'Union des victimes de Lubrizol est ouverte à tou.te.s, sans condition ni distinction (personnes physiques ou morales agréées).

L'objectif est d'unir et réunir l'ensemble des victimes de l'incendie de Lubrizol, qui ne se limitent pas à la population rouennaise, et ainsi de « mettre en commun les moyens humains et financiers de chacun de ses membres, ainsi que leur force, leur connaissance, leur savoir-faire, leur expérience, dans le but d'assurer leur soutien, leur information et la défense de leurs intérêts, suite à ce sinistre ».

L'association a ainsi réalisé plusieurs vidéos sur la plateforme YouTube permettant notamment d'informer l'ensemble des citoyens sur le Fonds de solidarité mis en place (voir la vidéo en cliquant ici) ou des suites données par le Préfet de Seine-Maritime quant au courrier que leur a adressé le collectif et l'Association des Sinistrés de Lubrizol (voir la vidéo en cliquant ici).

La FENVAC soutient ces initiatives, face à l'ampleur de ce sinistre qui requiert des réponses de l'ensemble des acteurs concernés, à la hauteur des conséquences sanitaires, environnementales et économiques générées par un tel drame.

Pour plus d’informations à ce sujet, n’hésitez pas à contacter l’Union des victimes de Lubrizol à l’adresse suivante : uniondesvictimesdelubrizol76@gmail.com ou au 06.11.31.13.17.